Message de M. Pierre Dupont Ambassadeur de Suisse en France

Autor(en): **Dupont, Pierre**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **17 (1971)**

Heft 12

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Message de M. Pierre Dupont Ambassadeur de Suisse en France

Je suis heureux que le numéro de décembre du « Messager Suisse » me donne l'occasion de m'adresser à tous nos compatriotes de la région parisienne.
L'année qui s'achève a été marquée par une présence importante de notre pays, à Paris et en France, dans tous les domaines de l'activité humaine. Les Suisses de la région parisienne y ont contribué largement, œuvrant ainsi au rayonnement des relations franco-suisses.
En 1972, nous devrons maintenir nos efforts, mener nos projets à leur réalisation, en élaborer d'autres. Il s'agit, en effet, de continuer sans relâche notre action, de multiplier les échanges, de développer les contacts et le dialogue.
Persuadé que les relations entre nos communautés nationales et au sein de la grande famille des Suisses de France vont se poursuivre toujours dans le même esprit positif, je vous remercie du précieux concours que vous apporterez, demain comme hier, au service de la patrie et de l'amitié franco-suisse.
Mes vœux particulièrement chaleureux pour l'année nouvelle s'adressent à chacun de vous, à ceux qui vous sont chers, à la Suisse et à notre pays de résidence, la France. Que 1972 soit pleinement propice à tous.

Pierre Dupont
Ambassadeur de Suisse
en France

Pourquoi célèbre-t-on Noël le 25 décembre ?

(C.P.S.) A vrai dire, on ne connaît pas la date de naissance de Jésus. D'ailleurs, dans tout l'Orient ancien et, jusqu'à un certain point, encore actuellement, on n'attachait pas autant d'importance qu'en Occident à la date précise d'un anniversaire. Les premiers chrétiens n'agirent pas autrement à l'égard de Jésus, au point que le célèbre Origène, vers l'an 245, estimait qu'il était inconvenant de s'occuper de l'anniversaire de Jésus, celui-ci étant non un roi ou un pharaon quelconque, mais le fils de Dieu. La vie divine du Christ importait davantage que sa naissance terrestre ; c'est pour cette raison que, se référant à la journée consacrée à la bénédiction des rivières dans les religions des Mystères, celles d'Osiris et de Dionysos, soit le 6 janvier, on institua la journée de l'Epiphanie, qui englobe le baptême de Jésus par Jean et l'apparition du Christ aux rois mages. Il faut rappeler que, chez les Grecs, le culte de Dionysos avait été identifié avec celui du dieu égyptien Osiris qui meurt et ressuscite. Dans l'Egypte ancienne, le onzième jour du mois « tobi », qui correspondait au 6 janvier, des cérémonies particulières avaient lieu dans le Nil en l'honneur d'Osiris ; les gens s'y plongeaient, recevant ainsi le baptême. Un auteur rapporte que, de son temps, au IVe siècle, « toutes les provinces égyptiennes considéraient que l'Epiphanie commémorait aussi la naissance de Jésus ».
Ce fut cependant vers la fin du IVe siècle que l'Eglise décida de célébrer la naissance de Jésus en dehors de l'Epiphanie. On proposa alors la date du 25 décembre pour marquer l'apparition du Christ « selon la chair ». Pourquoi cette date ? Parce qu'on croyait d'abord que le 25 décembre inaugurait le solstice d'hiver (alors que c'est en réalité le 21 du même mois). Or, le 25 décembre était appelé « le jour de la naissance du soleil », c'est-à-dire du dieu Mithra, dont la religion, le mithracisme, était fort répandue dans l'empire romain. Par conséquent, on crut nécessaire de fixer définitivement Noël (de natalis dies, « jour de la naissance »), le 25 décembre, bien qu'auparavant on ait proposé une date en novembre, ou le 24e ou le 25e jour du mois égyptien de Barmudeh, qui correspondait à une date du mois d'avril, ou encore le 25 de Bachones, nom d'un autre mois du calendrier égyptien qui équivalait à un jour de mai. On proposa aussi le 28 mars.
Si le 25 décembre l'emporta, ce ne fut pas sans l'opposition tenace de deux églises orientales, celles de Syrie et d'Arménie, indignées qu'on se référât à une date païenne pour célébrer la naissance corporelle du Christ. Toutefois, ces deux églises finirent par s'incliner. Cependant, depuis longtemps, ces deux communautés religieuses, comme les églises orthodoxes en général, célèbrent Noël le 6 janvier.
Il est indéniable que, dans l'esprit des gens du peuple au sein de l'Eglise des premiers siècles, Jésus était presque identifié à Mithra. C'est pourquoi, au cours d'un de ses sermons, saint Augustin supplie ses auditeurs de ne point révérer Noël comme la fête du soleil, mais de la consacrer « au Christ-Roi ».
Des coutumes ancestrales ont survécu à propos de Noël, ne serait-ce que celle d'allumer des feux, qui remonte à des traditions antérieures au christianisme.

A. CHEDEL.

L'Union des Suisses de France vous souhaite un joyeux 1972